



Les CE vont disparaître, pas leur budget

Ce budget a été décidé en même temps que «l'invention» des CE (Comité d'Etablissement ou d'Entreprise). C'était au sortir de la seconde guerre mondiale.

Ce budget dit d'Activités Sociales et Culturelles, devait favoriser une certaine convivialité entre les salariés (fêtes, arbres de Noël etc) et les inciter à se «Cultiver». Les CE achetaient des livres, proposaient des sorties au théâtre, toutes sortes de choses que les gens n'auraient pas faites d'eux même, surtout s'il fallait les payer.

Cette conception à l'époque du numérique et des réseaux sociaux est évidemment dépassée.

C'est pourquoi la plupart des équipes d'élus de CE sous-traitent à des entreprises comme Meyclub la gestion de ce budget.

Ce budget correspond à 1 % de la masse salariale brut de l'Etablissement (c'est à dire l'addition de tous les salaires). A vous de voir si vous avez perçu 1 % de votre salaire brut annuel en bon d'achat, chèques vacances ou autre.

Nous nous assurerons que cela soit le cas quand nous serons aux commandes.

Avec une infime partie de ce budget nous pourrons enfin régler ce problème du nombre de visites/jour.

0

Nous courrons tous, chaque matin, pour l'atteindre, tout le monde sait qu'en 7h60 c'est impossible. Avec l'aide de l'Inspectrice du travail de notre secteur et un huissier de justice nous établirons de façon formelle et une fois pour toute que le nombre de visites/ jour demandé avec ce qui nous est demandé de faire pendant ces visites est physiquement impossible en 7h60, surtout que c'est une moyenne dans laquelle ni les GMM ni les passages aux PSR ne sont comptés.

Une fois les preuves établies soit la Direction revoie sa copie soit nous irons au Tribunal de Grande Instance de Nanterre pour travail dissimulé ou plus trivialement «travail au noir».

La Direction sait que nous le ferons, il y a des chances qu'au pied du mur elle devienne raisonnable.

Enfin et de la même manière, nous prouverons que certaines «Incentives» sont impossibles à atteindre. C'est donc une carotte après laquelle tout le monde court sans jamais l'atteindre, en gros une arnaque! Nous serons plus mesurés sur cette question car l'Employeur n'ayant aucune obligation, il pourrait tout bonnement la supprimer (au risque de démotiver sa Force de Ventes).



Tous les Merchendiseurs, DC et AC seront consultés sur le sujet avant toute action.

Assez de réunions où l'on ne fait que palabrer pendant des heures, parfois des jours, pour ensuite ne voter aucun recours aucune décision qui permettent de faire évoluer nos conditions de travail.

Passons à l'action avec vos futurs élus FO.

Du 15 au 21 Novembre Votez en masse pour les listes FO



Gardons le contact:

NOTRE MAIL: FGTAFO.COCACOLA@GMAIL.COM

NOTRE BLOG: FOCOCACOLA.FR

